

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

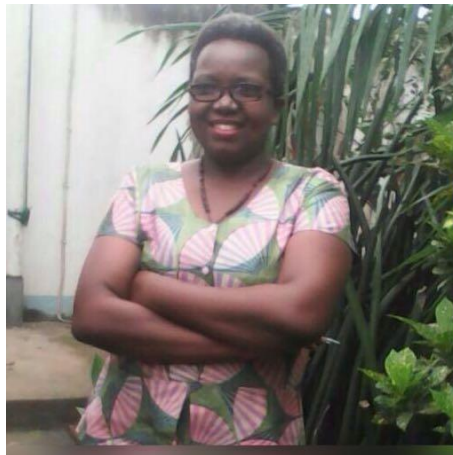
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°162 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 13 au 19 mai 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 19 mai 2019, au moins 530 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i> .....	5
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES</i> .....	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i> .....	7
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	8
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	9
<i>III. CONCLUSION</i> .....	12

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BPP** : *Brigadier de Police Principale*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CDFC** : *Centre de Développement Familial et Communautaire*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DPE** : *Directeur Provincial de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FRODEBU** : *Front pour la Démocratie au Burundi*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**RFI** : *Radio France Internationale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 11 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 9 torturées, une victime de VBG et 6 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent 2 femmes et 3 nouveau-nés tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier les membres du parti CNL.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS***

##### **Un policier tué en commune et province Kirundo**

En date du 19 mai 2019, vers 16 heures, en commune Bwambarangwe province Kirundo, BPP1 Nicolas Niyonzima, policier, a été tué par balles par son collègue Aaron Dushimumukiza alias Mwarabu. Selon des sources sur place, Aaron a fui avec son fusil après cet acte ignoble. Selon les mêmes sources, Le mobile de ce meurtre est le partage inéquitable d'une somme d'argent extorquée à un fraudeur du coltan qu'ils avaient appréhendé.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un membre du parti CNL tué par grenade en commune et province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2019 indique qu'en date du 11 mai 2019, vers 23 heures, sur la colline Kavomo, commune et province Kirundo, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans la maison de Bède Barutwanayo, membre du parti CNL. Selon des sources sur place, Bède est mort sur le champ et sa femme a été touchée à la jambe gauche. Elle a été évacuée vers l'hôpital de Kirundo. Selon les mêmes sources, la victime avait échappé à une embuscade tendue par des Imbonerakure de cette colline, il y a deux mois.

##### **Un membre du parti CNL tué en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 16 mai 2019, dans un caniveau séparant la zone urbaine de Nyakabiga et le quartier Jabe III de la zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Sébastien Niyonzima, père d'un enfant, membre du parti CNL et originaire de la colline Buhonga, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura Rural, a été découvert. Selon des sources sur place, la victime présentait des signes d'étranglement. Selon les mêmes sources, Sébastien conduisait un véhicule de type Probox immatriculé J2133A et ledit véhicule n'est pas encore retrouvé. Les auteurs de ce crime restent inconnus.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 18 mai 2019, vers 9 heures, dans une maison appartenant à un surnommé Papa Paci, sur la sous-colline Kidwebezi, colline Butanuka, commune Mpanda, province Bubanza, un corps sans vie d'une femme enceinte non identifiée a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps avait reçu des coups d'objets à la tête et présentait du sang dans la bouche. Selon les mêmes sources, le chef de ménage qui travaillait loin a téléphoné un voisin lui demandant de vérifier la situation familiale du ménage, puis des habitants de la localité ont défoncé la porte au moment où toute la famille n'était pas là. Deux personnes voisines, l'une connue sous le surnom de Janker et une autre prénommée Michel, médecin traditionnel, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot du poste de police de Mpanda pour enquêtes.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 15 mai 2019, dans une riziculture, à la 8<sup>ème</sup> transversale, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, un cadavre en décomposition d'une femme non identifiée a été retrouvé. Selon des sources sur place, l'administration, la police et la population de la localité en collaboration avec des secouristes de la Croix Rouge ont enterré ce cadavre sur le même lieu.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 16 mai 2019, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition, ligoté a été découvert. Selon des sources sur place, ce cadavre a été inhumé sur ordre de Béatrice Kaderi, administrateur de la commune Rugombo.

### **Un membre du parti CNL tué en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 18 mai 2019, vers 23 heures, sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza, Longin Ndayizeye, célibataire, commerçant et secrétaire communal du parti CNL, a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, il a été attaqué en cours de chemin lorsqu'il rentrait.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

Dans la matinée du 17 mai 2019, au cimetière de la colline Karonda près de la route Rumonge-Nyanza lac, zone Kigwena, commune et province Rumonge, un corps sans vie de Célestin Nimbona, motard, a été découvert. Selon des sources sur place, le visage de la victime était défiguré. Selon les mêmes sources, Célestin habitait au quartier Birimba, commune et province Rumonge. Les auteurs de ce meurtre n'ont pas été identifiés et sa moto a été volée.

## ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES***

### **Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 13 mai 2019, vers 12 heures, sur la colline Muyange, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jérémie Ndayitwayeko, membre du parti CNL, fils de Pierre Ndayitwayeko et Renate Ndayizeye, a été arrêté par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural accompagné par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Jérémie a été menotté et conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, vers 18 heures, des gens non identifiés à bord du véhicule de type Hilux aux vitres teintées, appartenant à Gérard Ndayisenga, sont venus le récupérer du cachot et l'ont conduit menotté vers une destination inconnue.

### ***1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS***

#### **Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 13 mai 2019, vers 20 heures, dans le bar « ABRIANA » appartenant à Évariste Kayobera, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Bonaventure, professeur au lycée communal Rudaraza et membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par le commissaire communal de police prénommé Gilbert, l'accusant d'opposant interne du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les membres du parti CNDD-FDD célébraient le 4<sup>ème</sup> anniversaire du putsch manqué du 13 mai 2015 et la victime ne chantait pas avec les autres. Selon les mêmes sources, ces derniers scandaient aussi des slogans comme « la sottise de Niyombare et ses collègues, la défaite des organisations de la société civile et de certaines radios » ainsi que d'autres diffamations. Bonaventure a été secouru par Stany Manirakiza, DPE et en même temps représentant provincial du parti CNDD-FDD.

#### **Un membre du parti Sahwanya FRODEBU torturé en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2019 indique qu'en date du 12 mai 2019, sur la colline Muyaga, zone et commune Kayogoro, province Makamba, Léonidas Nijimbere, représentant du parti Sahwanya FRODEBU en commune Kayogoro, a été tabassé devant les militants de son parti par des Imbonerakure dont Innocent Mpfanubusa, Léonidas Toyi, Gérard Minani et le nommé Nduwamungu. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure se sont introduits dans la réunion de ce parti pour l'en empêcher. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure s'en sont pris à Léonidas Nijimbere arguant qu'ils n'ont pas été informés à propos de la tenue de cette réunion. La victime a porté plainte auprès de Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro mais il lui a répondu qu'il les a toujours interdits de se mêler aux activités des autres partis politiques.

#### **Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2019 indique qu'en date du 12 mai 2019, sur la colline Mukingo, commune Kayogoro, province Makamba, Damas Ngomirakiza, âgé d'au moins 60 ans, a été ligoté et tabassé par des Imbonerakure de la commune Kayogoro en province Makamba, dirigés par le nommé Bucumi chef de la même colline. Selon des sources sur place, Damas Ngomirakiza a été accusé de fabriquer une boisson prohibée et a été conduit au cachot de la police en zone Gatwe de la même commune.

#### **Une personne torturée en commune Mishiha, province Cankuzo**

En date du 13 mai 2019, vers 9 heures, sur la colline Mwiruzi, zone Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo, Claver Minani, cultivateur, a été tabassé par deux Imbonerakure à l'aide des fers à béton et des gourdins. Selon des sources sur place, il était accusé de s'être disputé avec sa femme la veille. D'autres sources disent que la victime a été reprochée de ne pas participer aux activités du parti CNDD-FDD. Claver est originaire de la province Kirundo et venait de déménager vers cette colline depuis deux mois. L'OPJ et un agent du CDFC ont dépêché la victime au CDS de Gishungo car elle était dans un état critique.

#### **Cinq membres du parti CNL torturés en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 15 mai 2019, sur la colline Kivoga, commune Kiremba, province Ngozi, Fabrice Rizumutima, Edmond Ndikuriyo, Jonas Bararunyeretse, Jonas Ndayegamiye et Eric Nsabiyeze, tous membres du parti

CNL, ont été battus par des Imbonerakure munis de gourdins en provenance des zones Musasa et Bugina. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont détruit d'abord la maison d'Eric Nsabiyeze et ont ensuite dérobé une somme d'argent et des téléphones de ces membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, les victimes ont été conduites au cachot de la zone Gakere, commune Kiremba par ces mêmes Imbonerakure.

#### ***1.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

##### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 14 mai 2019, Adolphe Habonimana, membre du parti CNL et élu collinaire sur la colline Rubirizi centre, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a été arrêté et mis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Adolphe revenait du champ passait rendre visite au détenu Jean-Claude Manirampa, membre du parti CNL.

##### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge**

En date du 14 mai 2019, dans la zone Gatete, commune et province Rumonge, Emmanuel Manirakiza, secrétaire du parti CNL dans la zone Gatete et Epipode Nikobanye aussi membre dudit parti, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir des réunions clandestines et ont été conduits au cachot de la police à Rumonge.

##### **Deux membres du parti CNL et un commerçant arrêtés en commune et province Rumonge**

En date du 15 mai 2019, dans la zone Gatete, commune et province Rumonge, Dieudonné Ndayisenga et Gilbert Niyonkuru, tous membres du parti CNL, ainsi que Joachim Bandyatuyaga, commerçant, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure et conduits au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir des réunions clandestines tandis que le commerçant est victime d'avoir fait louer sa maison au parti CNL à Gatete.

#### ***1.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

##### **Une personne violée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 13 mai 2019, vers 19 heures, sur la colline Rudaraza, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Rudaraza, a été violée par un prénommé Athanase, âgé de 24 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a croisée au chemin lors qu'elle rentrait chez elle et l'a conduite par force vers une bananeraie proche. Le présumé auteur a été arrêté par la police en date du 14 mai 2019 et conduit au cachot de la police à Buhiga.



## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Un nouveau-né tué en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 16 mai 2019, vers 19 heures, sur la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un nouveau-né a été égorgé et jeté dans une toilette par sa mère prénommée Sandrine, âgée de 19 ans. Selon des sources sur place, le matin du 17 mai 2019, la fille a été remarquée par ses parents et voisins qu'elle n'était plus enceinte et ont alerté l'administration locale puisque la fille ne disait pas où était le bébé. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal, Jeannette Ningabiye est venue sur le lieu puis la fille a avoué avoir tué le bébé avant de le jeter dans la toilette de chez elle. La fille a alors été arrêtée par le même administrateur et conduite au cachot de la commune.

### **Un nouveau-né tué en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 13 mai 2019, sur la colline Munanira, commune Rutegama, province Muramvya, un corps d'un nouveau-né a été découvert dans une toilette. Selon des sources sur place, le bébé a été tué à sa naissance par sa mère Charlotte Ndayishimiye, cultivatrice. Selon les mêmes sources, Charlotte a été arrêtée en date du 14 mai 2019 et détenue à la prison de Muramvya

### **Un nouveau-né tué en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 17 mai 2019, sur la colline Rorero, commune Kabarore, province Kayanza, Solange Nsaguye a tué son nouveau-né et l'a enterré dans la brousse qui se trouve près de son domicile. Selon des sources sur place, la fille a été arrêtée par la population en date du 18 mai 2019 quand elle tentait de fuir, puis elle a montré là où elle a enterré le bébé. Elle est détenue au commissariat de police de Kayanza.

### **Un journaliste blessé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 14 mai 2019, vers 19 heures, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Hassan Ruvakuki, journaliste correspondant de la RFI section Swahili et ancien journaliste de la radio Bonesha FM a été blessé à la tête et au bras par des hommes non identifiés armés de machettes. Selon des sources sur place, Hassan a été attaqué au portail de son domicile quand il rentrait chez lui et une somme d'argent dont le montant n'a pas été précisé ainsi que son téléphone portable lui ont été volés. Selon les mêmes sources, dans cette même nuit des Imbonerakure dont les prénommés Jean de Dieu alias Gasoro, Eric et Bosco alias Fyonderi, qui patrouillaient dans la localité ont volé un porc. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 15 mai 2019, vers 12 heures, ces Imbonerakure ont été arrêtés en possession de ce porc et ont été incarcérés au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

### **Attaque à la grenade en commune et province Rutana**

En date du 17 mai 2019, vers 23 heures, sur la colline Gifunzo, zone, commune et province Rutana, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans le bar du nommé Nzokira. Selon des sources sur place, cette grenade a endommagé la toiture de ce bar et la voiture de Nzokira.

### **Intolérance politique en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 18 mai 2019, sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, Jean Paul Gahungu, Christophe Ndikumana, Antoine Rwaswa, Kwanda et Jean Marie Bizimana, tous membres du parti CNL, ont été attaqués par des Imbonerakure de cette colline dirigés par Jean Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori, représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils étaient tous accusés d'être intervenus et de refuser les menaces des Imbonerakure contre les membres du parti CNL de la colline Gitwenzi en date du 17 mai 2019. Selon les mêmes sources, Philippe Ngabonziza administrateur de cette commune et Jean Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori, représentant communal du parti CNDD-FDD avaient organisés cette attaque pour les arrêter mais ces membres du parti CNL se sont défendus et personne n'a été arrêté.

### **Intolérance politique en commune et province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2019 indique qu'en date du 8 mai 2019, vers 16 heures, le prénommé Édouard, connu sous le sobriquet de Bavaria, élu collinaire du centre-ville Bururi, a descendu et confisqué le drapeau du parti Sahwanya FRODEBU. Selon des sources sur place, ce drapeau était installé tout près du kiosque de la localité appelé « mu Gisampara ». Cela s'est passé après une réunion du parti Sahwanya FRODEBU tenue en date du 4 mai 2019 au chef-lieu de la province Bururi. Selon les mêmes sources, une semaine avant, au centre Kiremba de la même commune, le drapeau du même parti politique avait été descendu et confisqué par Jean Bigirimana alias Bikebesi, Imbonerakure et un des conseillers de l'administrateur communal de Bururi.

### **Intimidation en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 13 mai 2019, sur la colline Butaha, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Melchior Ntahorumereye, représentant communal du parti CNL a été prévenu par Évariste Sindayigaya, Imbonerakure, qu'une fois les membres du parti CNL ouvriraient une permanence dans cette commune, elle sera directement démolie et que les membres du parti CNL seront réduits en cendres. Selon des sources sur place, il l'a intimidé lorsqu'il l'a croisé en cours de route.

### **Entraînement militaire en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 12 mai 2019, vers 23 heures, sur la colline Butaha, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un entraînement paramilitaire des Imbonerakure sous la direction de Manassé Bazishaka, chef de zone et en même temps représentant communal des Imbonerakure a été opéré. Selon des sources sur place, cette formation se fait régulièrement dans ces jours-ci de 23 heures à 3 heures du matin. Les Imbonerakure portant des bois taillés en forme de fusil se rassemblent sur un terrain et les exercices se font dans les rues de cette localité.

### **Menaces et intimidation en commune Kibago, province Makamba**

Dans l'après-midi du 13 mai 2019, des Imbonerakure dirigés par Jérédi Hatungimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD et président du conseil communal de Kibago ont effectué une marche

manifestation en scandant des slogans incitant à la haine. Selon des sources sur place, le lieu de rassemblement était la sous-colline Rwahirwa, colline et commune Kibago, province Makamba. Dans leurs slogans, le président du conseil communal disait en Kirundi : « *Intumva, abakeba mwarazibonye muri 2015, bakenyerere ntaho bazotujana.... None twokoriki? Twobahebera?... Intwaro zahahoze zarishe abantu, menya benewanyu bagiye 1972 !* » ; ce qui se traduit : « Les opposants, vous les avez vus en 2015, ils ne vont pas nous échapper... Est ce qu'on peut se passer de cela?... Les pouvoirs qui se sont succédés ont tué des gens! Souvenez-vous de vos frères qui ont disparu en 1972 ? ». Les Imbonerakure répondaient en Kirundi: « *Ivyabaye muri 2015 turavyibuka, ntibizosubira, ababikoze turababona. Niyombare baramuhenze ntawundi bazosubira. Abacu bishwe 1972 ntituzobibagira kandi dutegerezwa kumenya ababishe!* » ; ce qui se traduit : « On se rappelle des incidents de 2015 et ceux qui y ont participé on les surveille de près. Niyombare a été trompé et personne d'autre ne sera trompé! On n'oubliera jamais les nôtres disparus en 1972 et on doit savoir ceux qui les ont tués. ». Les mêmes sources ajoutent que le tapage nocturne a commencé la nuit du 12 mai 2019 sur la colline Rubimba où des Imbonerakure ont passé toute la nuit à scander ces slogans.

### **Menace en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 13 mai 2019, sur la colline Cumba, commune et zone Rutegama, province Muramvya, Cédric membre du parti CNL a reçu l'ordre, de la part du prénommé Diomède, représentant communal du parti CNDD-FDD, de ne diffuser que des chansons du parti CNDD-FDD dans son salon de coiffure.

### **Contributions forcées en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 mai 2019 indique que depuis une semaine, des Imbonerakure sillonnent les quartiers de la ville de Rumonge avec des registres et stylos, recensent tous les propriétaires des boutiques et des magasins, membres ou non du parti CNDD-FDD, leur exigeant de donner une contribution pour acheter les nouveaux drapeaux et autres insignes du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le minimum de contribution s'élève à 2000 fbu. Des commerçants de cette commune dénoncent ces contributions intempestives car ils disent avoir déjà contribué pour les élections de 2020 au niveau des ménages, pour les croisades de prière du parti au pouvoir, pour les travaux de développement, pour la construction d'un bâtiment de la maternité de l'hôpital de Rumonge ainsi que pour la construction d'un bureau de la zone Rumonge.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.